

Département
du Nord**VILLE DE CYSOING**Arrondissement
de LILLE**Délibération du Conseil Municipal**
Du 06 avril 2022Ville de
CYSOING
Nomenclature7.1Ville de
CYSOING2022/023

L'an deux mille vingt-deux le 06 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 30 mars 2022 laquelle convocation a été affichée et publiée, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 26

Étaient présent(e)s : DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, CASTEL Sylvie, BOGAERD Eric, MINET Denise, DEVILDER Marin, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, CORNE Adeline, POULET Antoine, PRZEPIORKA Anne-Marie, ROBIL Raphael, VIAU Gaele, SILVESTRI Antoine, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine, LEQUIEN Valéry

Étaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s : ENNIQUE Renaud (pouvoir DEVILDER Marin), THOREL Mireille (pouvoir CASTEL Sylvie), LEPERS Isabelle (pouvoir DUBOIS Marion), LESY Denis (pouvoir POULET Antoine), DUFOUR Amaury (pouvoir LEQUIEN Valéry)

Étaient absents excusé :

Point 14 : Affectation du résultat du budget 2021

Monsieur le Maire rappelle le vote du compte administratif et les résultats qui, au terme de l'exercice comptable s'établissent comme suit :

Pour le fonctionnement :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Opérations exercice	4 328 579.14	5 074 942.79
Résultat n-1 après affectation		163 501.41
Total	4 328 579.14	5 238 444.20
Résultat fonctionnement excédentaire 002	+ 909 865.06	

Pour l'investissement :

Investissement	Dépenses	Recettes
Opérations exercice	1 721 845.53	2 093 063.87
Résultat n-1		6 640 765.32
Affectation n-1		1 100 000.00
Total	1 721 845.53	9 833 829.19
Résultat excédentaire 2021 = 001	+ 8 111 983.66	
Reports 2021	4 236 306.00	388 022.00
Solde reports	- 3 848 284.00	
Résultat cumulé	+ 4 263 699.66	

A l'examen du résultat de clôture, on s'aperçoit que la section de fonctionnement est excédentaire de 909 865.06€ et que la section d'investissement présente, quant à elle, après intégration des restes à réaliser, un excédent de financement de 4 263 699.66€.

Considérant le résultat du fonctionnement d'une part, le résultat de la section d'investissement d'autre part, il est proposé au conseil municipal l'affectation du résultat de fonctionnement en prévoyant une affectation en investissement de 600 000€, le reste, soit 309 865.06€ étant laissé en section de fonctionnement pour l'ouverture de dépenses nouvelles.

Vote :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 2 Messieurs DUFOUR et LEQUIEN

Le Maire,

Benjamin DUMORTIER

Signé le 11 avril 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication